

PYRENEES-ATLANTIQUES

Site web : www.ac-bordeaux.fr/ia64/pedago/sorties

DEMANDE D'AUTORISATION DE SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITEE(S) DES ECOLES PUBLIQUES

- DANS LE DEPARTEMENT 64 (envoi 5 semaines avant le départ)
 HORS DEPARTEMENT 64 EN France (envoi 8 semaines avant le départ)
 A L'ETRANGER (envoi 10 semaines avant le départ)

B.O.H.S. N° 7 Page 13 § II.6	Textes : B.O. hors série n°7 du 23.09.1999 - circulaire n° 99-136 du 21.09.1999 (annexe 2 pages 23-24) B.O. hors série n° 2 du 13.01.2005 – circulaire n° 2005-001 du 5.01.2005		
	Ecole (nom et adresse complète) :		Séjour scolaire court (moins de cinq jours) <input type="checkbox"/>
	Tél : _____ Fax : _____		Classe de découvertes (cinq jours et plus) <input type="checkbox"/>
	Classe : maternelle <input type="checkbox"/> élémentaire <input type="checkbox"/> élémentaire avec section enfantine <input type="checkbox"/> spécialisée <input type="checkbox"/>		
Nom et prénom des enseignants Souligner le nom de celui qui assure la coordination du projet		Niveau de Classe (s) Cycle	Elèves Participants

B.O.H.S. N° 7 Pages 6 et 7 § II.1.2	Nombre d'élèves ne participant pas à la sortie : Motif du maintien à l'école :
---	---

ORGANISATION DU VOYAGE

ALLER		RETOUR		Nombre de nuitées
Ville de départ :		Ville de départ :		
Ville d'arrivée :		Ville d'arrivée :		
Date de départ :	Heure de départ :	Date de départ :	Heure de départ :	
Date d'arrivée :	Heure d'arrivée :	Date d'arrivée :	Heure d'arrivée :	
Itinéraire détaillé :		Itinéraire détaillé :		

LIEU(X) D'HEBERGEMENT

B.O.H.S. N° 2 Page 8	Nature et nom de la structure	Adresse Téléphone Télécopie	Nom du Directeur du Centre	Inscrit au répertoire départemental
	LA BASE AVENTURE D'ARETTE Séjours Educatifs et Pédagogiques PEP « Honoré Baradat » pep.arette@orange.fr	64570 ARETTE 05.59.88.90.95 05.59.88.94.40	Régis HUERTAS	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

ACCUEIL DANS LES FAMILLES

B.O. page 19 § V.3	Il a été vérifié par l'organisateur que celui-ci est conforme au texte réglementaire : OUI <input type="checkbox"/>
--------------------------	---

SORTIES HORS DU TERRITOIRE FRANÇAIS

B.O.H.S. N° 7 pages 13 et 14 § 11.7	Il a été vérifié par l'organisateur que les formalités administratives ont bien été accomplies : OUI <input type="checkbox"/>
---	---

ASSURANCE

FINANCEMENT

B.O.H.S. N° 7 page 12 § II.5	Il a été vérifié par l'organisateur la souscription :	Coût total :
	- pour les élèves, d'une assurance responsabilité civile / individuelle accidents corporels, obligatoire pour ce type de sortie OUI <input type="checkbox"/>	Participation de la commune :
	- pour les accompagnateurs, d'une assurance responsabilité civile / individuelle accidents, recommandée pour ce type de sortie OUI <input type="checkbox"/>	Autres financements :
		Part à la charge des familles :

ENCADREMENT

Rappel du nombre des élèves participants :

1. ENSEIGNANTS

Nom – Prénom

Date de naissance

B.O.H.S.
N° 7
page 7
§ II.2
+
page 8
tableau
n° 1

2. ADULTES ASSURANT L'ENCADREMENT « VIE COLLECTIVE » (ATSEM, animateurs BAFA, aides éducateurs, assistants d'éducation, parents...)

2.1. Au départ de l'école d'origine et dans le moyen de transport utilisé

Nom – Prénom

Date
de naissance

Qualification/Qualité

B.O.H.S.
N° 7
page 7
§ II.2.1
+
page 8
tableau
N° 1

2.2. Restant sur le lieu du séjour :

- adultes proposés et rémunérés par la structure d'accueil ou par une association agréée
- adultes qui étaient au départ de l'école d'origine et qui restent sur le lieu du séjour

Nom – Prénom

Date
de naissance

Qualification

Rôle

2.3. Personne (s) titulaire (s) d'un diplôme des premiers secours : présence obligatoire d'au moins une personne sur le lieu d'hébergement y compris la nuit

Nom – Prénom

Diplôme

Date d'obtention

Régis HUERTAS

SECOURISME
(DIRECTEUR Réside sur place)

1981

B.O.H.S.
pages
9 et 10
§ II 2.2

3. ADULTES PARTICIPANT AUX ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES Y COMPRIS CELLES NECESSITANT UN ENCADREMENT RENFORCE

3.1 Adultes proposés et rémunérés par la structure d'accueil. Activités à encadrement renforcé.

Nom – Prénom

Date
de naissance

Date d'agrément

Activité

ACQUIER Pierre-André

30.06.1962

2009/2010

BE SPELEOLOGIE
BE Moyenne Montagne
Raquettes à neige

CARCENAC Pascal

12.09.1971

2009/2010

BE Escalade
BE Moyenne Montagne
Raquettes à neige

B.O.H.S.
N° 7
pages
9 et 10
§ II 2.2

3.2. Adultes proposés et rémunérés par la structure d'accueil ou par une association agréée (agrément vérifié par l'administration)

Nom – Prénom	Date de naissance	Qualification	Activité
BILLEMONT Jean-Yves	26.03.1957	BE Environnement	Activités Découverte et Vie quotidienne
BIBE Thierry	19.05.1972	BE Environnement	Activités Découverte et Vie quotidienne

ORGANISATION DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES NECESSITANT UN ENCADREMENT SPECIFIQUE ET/OU RENFORCE (au regard des conditions réglementaires)

	Nature des activités	Encadrement prévu : (consulter les recommandations départementales pour les activités à encadrement renforcé) :
B.O.H.S. N° 7 page 9 §II 2.2 + tableau 2 et page 10 tableau 3	<p>LE MONDE SOUTERRAIN SPELEOLOGIE Grotte de la Mouline ou grotte de Giroune</p> <p>ESCALADE Falaise de La Mouline ou mur intérieur salle Nelson Paillou Arette</p>	<p>ACQUIER Pierre-André (+ ENSEIGNANT) BE de SPELEOLOGIE BE Accompagnateur Moyenne Montagne Raquettes à neige</p> <p>CARCENAC Pascal (+ ENSEIGNANT) BE ESCALADE BE Accompagnateur Moyenne Montagne Raquettes à neige</p>
B.O.H.S. N° 7 pages 12 §II..4.3	<p>NB : Pour les sports nautiques, l'autorisation de pratique est subordonnée à la réussite aux tests définis par la circulaire. Préciser ci-dessous : - le nombre d'élèves ayant subi avec succès le test de natation - la date prévue pour ce test, s'il n'a pas eu encore lieu : L'enseignant prévoira des activités de remplacement pour les élèves n'ayant pas satisfait au test de natation</p>	

MODE DE DEPLACEMENT ET DE TRANSPORT

	Moyens de transport	Documents à fournir	
B.O.H.S. N° 7 pages 14 et 15 §II.8 1^{er} cas	<input type="checkbox"/> TRAIN <input type="checkbox"/> Avion <input type="checkbox"/> RER <input type="checkbox"/> Ligne régulière de car	NEANT	
2^{ème} cas	<input type="checkbox"/> Car pour l'aller et le retour	Organisé par une collectivité territoriale ou un centre d'accueil <input type="checkbox"/>	Attestation de prise en charge (Annexe n°3 voir B.O.H.S. n°7) Schéma de conduite
		Organisé par une entreprise de transport inscrite au registre préfectoral <input type="checkbox"/>	Annexe 3 – voir B.O.H.S. n°7 Schéma de conduite
Le car est-il utilisé pour les déplacements à partir du centre OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui voir ci-dessus les documents à fournir			

3 ^{ème} cas	<input type="checkbox"/> Bateau privé	Agrément pour transport des personnes Permis de navigation
----------------------	---------------------------------------	---

PROJET DE LA CLASSE

B.O.H.S. N° 7 Page 10 et 11 §II.3	A joindre en annexe : Il devra comporter : - Les objectifs pédagogiques et éducatifs du séjour - Le programme détaillé du séjour - Les actions ultérieures : évaluation et exploitation des acquis
---	--

SUIVI DE DOSSIER ET APPRECIATION POST-SEJOUR

B.O.H.S. N° 7 page 19 §V.6	Dans le cas où des difficultés ont été rencontrées dans le déroulement du séjour, un rapport en double exemplaire est adressé par le maître de la classe à l'IEN de sa circonscription. Celui-ci adressera ce compte rendu à M. l'Inspecteur d'Académie des Pyrénées-Atlantiques
-------------------------------------	---

Signature de l'enseignant coordonnateur du projet :

Date de transmission par le directeur d'école à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription

.....

Signature du directeur de l'école :

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

favorable

défavorable

Date et signature

observations :

motif :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DU DEPARTEMENT D'ACCUEIL
(uniquement dans le cas d'une sortie hors département)

favorable

défavorable

Date et signature

observations :

motif :

IMPORTANT

(B.O.H.S. N° 7 page 18 § V.2)

LE DOSSIER EST A DEPOSER AUPRES DE LA CIRCONSCRIPTION

Pour les séjours :

- Dans le département, 2 exemplaires, 5 semaines au moins avant la date de départ
- En France, dans un autre département, 3 exemplaires, 8 semaines au moins avant la date de départ
- A l'étranger, 2 exemplaires, 10 semaines au moins avant la date de départ

VEHICULE transport en commun du centre et CONDUCTEUR

MARQUE/MODELE	N° D'IMMATRICULATION	N°CARTE VIOLETTE
TEMSA	8097 YW 64	TCP 080037641
NOMS(S) - PRENOM(S)		N° PERMIS DE CONDUIRE
BOUCHER Fabrice		920779200001
BILLEMONT Jean-Yves		29317 P
BIBE Thierry		970740100093